

Programme pluriannuel 2022-2024

PREAMBULE

Répondre aux grands défis environnementaux et sociétaux de la transition écologique (changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux aquatiques, économie circulaire, santé environnement,...) nécessite la mobilisation de tous les acteurs : citoyens, services de l'Etat, collectivités, entreprises, associations... Au niveau individuel comme au niveau collectif, l'implication de chacun-e est une condition indispensable pour imaginer les solutions et les changements nécessaires.

Par ses différentes formes, information, sensibilisation, formation, accompagnement du changement, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est une contribution essentielle à ce processus de transition. Elle apporte les connaissances, les méthodes, les compétences et les attitudes permettant la participation de toutes et tous à ces changements sociétaux dans une approche transversale et pluridisciplinaire des questions.

Sa mise en œuvre doit faire l'objet d'un projet partagé et concerté à chaque échelle de territoire avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations, entreprises, services de l'état, ...).

HISTORIQUE ET PROCESSUS

L'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD (ERC-EEDD) Auvergne-Rhône-Alpes est issu d'un travail de rapprochement des dynamiques ERC-EEDD préexistantes en Auvergne et en Rhône-Alpes à la fusion administrative des deux anciennes régions, et a pour but de porter des orientations stratégiques définies collectivement et d'en piloter la mise en œuvre en favorisant notamment :

- la capitalisation des initiatives (veille), le décroïsonnement, l'interconnaissance entre les acteurs pour faciliter le développement des partenariats ;
- la recherche d'une articulation entre les politiques publiques et les stratégies des organisations ;
- le développement d'expertises croisées et d'aide à la décision pour les différentes parties prenantes.

C'est un processus de dialogue favorisant la mobilisation de tous les acteurs, l'émergence d'une culture commune et de solutions collectives les plus efficaces possibles. Cette démarche existe si chaque organisation consacre du temps pour participer à ce dialogue et si celui-ci est animé et coordonné par une équipe dédiée qui prépare et propose des outils et méthodes permettant l'expression de tous et le travail collectif. Cette mission est confiée notamment au GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes.

Le comité de pilotage de l'ERC-EEDD est constitué des organisations et institutions suivantes !

- La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- La DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
- La DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes
- La Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Office Français pour la Biodiversité
- L'Agence Régionale de Santé
- Les Rectorats des Académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon
- Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes
- Le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes

Le 7 décembre 2018, elles ont approuvé la Charte fondant l'ERC-EEDD Auvergne-Rhône-Alpes et adopté un programme d'action pluriannuel 2019-2021, autour de trois orientations stratégiques pour l'EEDD en région Auvergne-Rhône-Alpes :

- OS1 « Adultes » : renforcer la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement des publics adultes sur les différents sujets de la transition écologique.
- OS2 « Territoires » : développer la prise en compte de l'EEDD dans et par les territoires.

- OS3 « Climat-Biodiversité » : accompagner les différents publics vers l'adaptation (aux effets) et l'atténuation (des causes) des changements climatiques, notamment avec le levier de la biodiversité.

EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION 2019-2021

En regard des questions évaluatives qui ont été formulées et validées par le comité de pilotage, la démarche d'évaluation qui a été mise en place en 2021 fait ressortir en synthèse les points suivants (cf. rapport d'évaluation du programme d'action 2019-2021).

Concernant la structuration, le fonctionnement et les fonctions de l'ERC-EEDD

- L'engagement des structures et la dynamique globale en augmentation malgré les contraintes de temps et de disponibilités.
- Des outils de travail à distance efficaces, et un travail d'animation et de coordination plus suivi et plus stable depuis décembre 2020.
- La place de l'ERC-EEDD dans le paysage régional comme un espace d'échanges, de rencontres et de pilotage d'une stratégie régionale de l'EEDD pour porter l'EEDD dans les politiques publiques.
- La nécessité du maintien de l'ERC-EEDD et le développement de ses moyens financiers.
- Un manque de communication en interne entre les membres et les différents groupes de travail.
- Un manque de visibilité en externe des objectifs et actions de l'ERC-EEDD.
- Une confusion entre les missions du GRAINE et celles de l'ERC.

Plusieurs participants proposent également de retravailler la charte :

- Pour donner à la plénière annuelle une vraie place dans la coconstruction du programme d'actions. Son maintien en présentiel est cité comme essentiel pour partager les avancées des groupes de travail avec toutes les personnes membres des GT.
- Pour remettre en avant les fonctions de l'ERC telles qu'elles sont identifiées dans sa Charte (observatoire, articulation, aide à la décision) et notamment la fonction d'observatoire multiacteurs de l'EEDD et de ses évolutions et de réaffirmer la dimension partenariale du processus de concertation.
- Pour ouvrir le comité de pilotage aux collectivités qui souhaitent le rejoindre.

Concernant le projet de l'ERC-EEDD ARA et sa contribution au développement et à la reconnaissance de l'EEDD en ARA

- L'interconnaissance des acteurs (thématiques, publics,...) et des échelles de territoires.
- La diversité des structures engagées (qui restent majoritairement des associations), et qui est une plus-value pour le processus de concertation.
- La réalisation d'outils concrets pour renforcer les compétences des acteurs liés à l'accompagnement au changement des publics adultes, mais aussi leurs connaissances sur les enjeux de la transition écologique et les changements climatiques pour nos territoires.
- Un manque d'articulation avec les réseaux territoriaux d'EEDD.
- Un manque d'articulation avec les collectivités (d'où la nécessité de renforcer leur nombre dans les groupes de travail) qui ont exprimé leurs besoins d'échanges et de partage d'expériences.
- Un manque d'articulation avec le pôle thématique Education Santé Environnement.

Concernant des évolutions à apporter aux orientations stratégiques

- Les trois orientations stratégiques définies dans la Charte de l'ERC-EEDD ne sont pas remises en cause.
- Il est proposé d'élargir l'objectif de l'OS3 à la culture du risque¹.
- Ces trois orientations stratégiques structurent une stratégie régionale de développement de l'EEDD qui n'est pas suffisamment lisible ni portée clairement par l'ERC-EEDD.
- Il est également proposé de réfléchir à nouveau à la mise en place d'un appel à projets commun.

¹ . Lors de la plénière annuelle, il a été proposé d'ajouter la culture du risque dans l'OS3 « Climat-Biodiversité », le GT propose au COPIL une reformulation de l'objectif de l'Orientations stratégique 3, pour mieux inclure la culture du risque et ne pas insister sur la seule biodiversité.

PROGRAMME PLURIANNUEL 2022-2024

Objectif

Poursuivre et approfondir le processus de concertation et de coconstruction d'une stratégie régionale de développement de l'EEDD à travers les 3 orientations stratégiques (adultes, territoires, climat biodiversité et culture du risque) en se donnant comme priorité de mobiliser les collectivités territoriales et en renforçant les fonctions de l'ERC-EEDD, et notamment la fonction de d'observatoire multiacteurs de l'EEDD et de ses évolutions.

Les trois orientations stratégiques font l'objet d'une programmation pluriannuelle décrite à travers les fiches-action spécifiques qui pourront être ajustées chaque année. Une fiche action spécifique « Animation et coordination de l'ERC-EEDD » vient compléter le programme d'action annuel.

Ces fiches sont décrites dans les pages suivantes.

Leur mise en œuvre progressive sur la période 2022-2024 construit une stratégie d'actions partagée au plus près des besoins exprimés par l'ensemble des partenaires, de leur capacité d'action et de mobilisation, ainsi que des contraintes en termes de moyens (y compris financiers).

Des crédits exceptionnels mobilisés par la DRAJES fin 2021 viendront en 2022 renforcer la capacité de l'ERC-EEDD à développer et porter son projet en direction des acteurs territoriaux à travers :

- la mise en place d'une démarche de capitalisation et d'analyse des pratiques d'EEDD existantes, innovantes et prometteuses et inscrites dans les politiques publiques territoriales, éducatives et/ou environnementales ;
- et l'organisation, décentralisée en trois lieux de la région, de trois journées de valorisation de l'EEDD en direction des élus et techniciens des collectivités et coorganisées avec les réseaux EEDD du territoire concerné.

Points validés par le comité de pilotage du 3 mars 2022

- Réaffirmation du besoin de concertation, d'échanges et de pilotage d'une stratégie régionale de l'EEDD ;
- Réaffirmation des 3 orientations stratégiques ;
- Ouvrir l'OS3 à la culture du risque (éducation aux risques) en raison des enjeux liés aux conséquences des changements climatiques ;
- Reformulation de l'objectif de l'OS3 : accompagner les différents publics pour faire face aux risques liés aux changements climatiques : adaptation à leurs effets et atténuation de leurs causes, préservation de la biodiversité et résilience des territoires » ;
- Besoin de retravailler la charte de fonctionnement de l'ERC-EEDD : donner une vraie place à la plénière annuelle, mise en avant de la fonction de l'ERC-EEDD en tant qu'observatoire de l'EEDD.

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes Programme pluriannuel 2022-2024

Fiche action « Animation et coordination de l'ERC-EEDD »

Enjeux
<p>L'ERC-EEDD est un processus de dialogue favorisant la mobilisation de tous les acteurs, l'émergence d'une culture commune et de solutions collectives les plus « efficaces » possibles car prenant en compte la diversité des réalités.</p> <p>Cette démarche existe si chaque organisation consacre du temps pour participer à ce dialogue et si celui-ci est animé et coordonné par une équipe dédiée qui prépare et propose des outils et méthodes permettant l'expression de tous et le travail collectif.</p>
Orientation
Animer et coordonner la concertation pour l'EEDD
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Animer la gouvernance de l'ERC-EEDD en s'appuyant sur les acteurs des territoires• Communiquer sur l'ERC-EEDD• Coordonner la mise en œuvre du programme d'actions de l'ERC-EEDD• Renforcer la fonction de l'ERC en tant qu'observatoire sur les territoires
Actions à conduire sur la période 2022-2024
<ul style="list-style-type: none">• Organisation et animation du COPIL (1 réunion par an).• Organisation et animation des réunions du groupe d'animation (3 à 5 réunions par an).• Organisation de la plénière de l'ERC-EEDD (une journée régionale en lien avec tous les GT de l'ERC).• Animation des différents espaces collaboratifs de travail.• Valorisation d'actions et de ressources via le site du GRAINE.• Ajustements de la charte de fonctionnement (validation par le COPIL au premier semestre 2022).• Élaboration des programmes d'actions 2023 et 2024 suite aux résultats de la démarche de capitalisation et des travaux des GT de l'ERC-EEDD.• Rédaction d'un document de présentation de l'ERC-EEDD.• Mise en place d'une lettre-info pour communiquer entre les membres et les groupes de travail (1 par trimestre).
Productions attendues pour 2022
<ul style="list-style-type: none">• Charte de fonctionnement modifiée ;• Journée de plénière annuelle de l'ERC-EEDD en novembre ;• Elaboration des programmes d'actions 2023 et 2024 ;• Préparation du COPIL 2022 ;• Une lettre-info par trimestre.
Mise en œuvre 2022
<p><u>1^{er} semestre 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Rédaction du compte-rendu du COPIL et transmission des documents aux groupes de travail.- Modifications de la charte de fonctionnement suite au COPIL.- Mise en place d'une lettre-info pour communiquer entre les groupes de travail (1 par trimestre avec un

démarrage en mars).

- Organisation et animation de deux à trois réunions du groupe d'animation entre mars et début juillet.
- Proposition d'un temps de formation sur les espaces collaboratifs de travail (La Coopérative) aux nouvelles personnes ayant rejoint l'ERC.
- Préparation de la lettre-info du 2^e trimestre (envoi en juin).

2^e semestre 2022

- Organisation de la plénière de l'ERC-EEDD avec discussion sur le programme d'action 2023 et perspectives 2024.
- Organisation et animation de deux réunions du groupe d'animation entre septembre et décembre.
- Préparation du COPIL avec la rédaction du bilan du programme d'actions 2022 et le programme d'actions 2023 et perspectives pour 2024.

Moyens pour l'animation par le GRAINE en 2022

Estimation du temps de travail : 26 jours.

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes Programme pluriannuel 2022-2024

Fiche action Orientation Stratégique n°1 « Adultes »

Enjeux
Face aux grands défis environnementaux et sociétaux (changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux aquatiques, économie circulaire, santé environnement...), il y a urgence à agir pour faire prendre conscience, accompagner la nécessaire évolution des modes de vie, et conduire à des changements de pratiques et de postures individuelles et collectives. Il s'agit d'en faire une évidence partagée par les citoyens, les acteurs socio-économiques et les décideurs. L'enjeu est également d'accompagner ceux qui souhaitent agir, porter des dynamiques, et qui sont parfois isolés et démunis. C'est pourquoi, la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement sur les différents sujets de la transition écologique doit s'adresser à tous les publics adultes quel que soit leur âge et sur tous les territoires.
Orientation
Renforcer la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement des publics adultes sur les différents sujets de la transition écologique.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et valoriser les actions d'EEDD des acteurs éducatifs sur les thèmes de la sensibilisation, de l'information, de la formation et de l'accompagnement des publics adultes organisées par les partenaires régionaux.• Repérer les besoins des acteurs éducatifs.• Favoriser l'innovation et le transfert dans les territoires de ces actions d'EEDD.
Actions à conduire sur la période 2022-2024
<ul style="list-style-type: none">• Identification d'actions diverses d'EEDD (sensibilisation, information, formation, accompagnement) en direction des publics adultes sur les différents sujets de la transition écologique (élus, seniors, personnes en réinsertion...).• Valorisation de ces actions d'EEDD en direction des publics adultes pour voir ce qui existe dans le réseau et mettre en évidence les manques, les publics oubliés...• Présentation et valorisation de ces actions sous diverses formes (par exemple webinaires, ateliers lors de la plénière 2022).• Prendre en compte les résultats de la capitalisation mise en place dans l'OS2 « Territoires », les besoins exprimés par les participants aux journées territoriales et les résultats de l'état des lieux des actions d'EEDD en direction des publics adultes pour construire les programmes d'actions 2023 et 2024.• Proposer des actions pour répondre aux besoins d'échanges et de formations entre acteurs éducatifs.
Productions attendues pour 2022
<ul style="list-style-type: none">• Rapport de synthèse et valorisation de l'état des lieux régional d'actions d'EEDD en direction des publics adultes.• Préparation de temps d'échanges qui se dérouleront en 2023 pour analyser les différents publics, identifier les manques et croiser les freins, les leviers, les méthodes, les outils.• Proposition d'une stratégie d'actions pour 2023 et 2024.

Mise en œuvre 2022

1^{er} semestre 2022

- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en avril.
- Réalisation de l'état des lieux d'actions d'EEDD en direction des publics adultes et synthèse des résultats.

2^e semestre 2022

- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en septembre.
- Réalisation d'une carte mentale avec les résultats de l'état des lieux et préparation de temps d'échanges prévus en 2023 pour analyser les différents publics et croiser les freins, les leviers, les méthodes, les outils.
- Réflexion sur la stratégie d'actions pour 2023 et 2024 en lien avec la démarche de capitalisation mise en place dans l'OS2 « Territoires » et construction des programmes d'actions 2023 et 2024 et présentation lors de la plénière annuelle.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en décembre pour faire le bilan de l'année.

Moyens pour l'animation par le GRAINE en 2022

Estimation du temps de travail : 10 jours.

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes Programme pluriannuel 2022-2024

Fiche action Orientation Stratégique n°2 « Territoires »

Enjeux
<p>Les territoires sont des échelles appropriées pour réaliser la transition écologique. Les différentes évolutions du cadre de l'action publique sur les questions environnementales au sein des territoires peuvent être une opportunité pour favoriser l'intégration de l'EEDD dans les politiques publiques territoriales.</p> <p>C'est pourquoi, il est nécessaire d'informer et former les élus (notamment des communes) et les techniciens à l'importance de développer l'EEDD et qu'elle constitue un levier dans la conduite de leurs politiques publiques. En appui et en articulation avec des initiatives ou des dispositifs existants (par exemple le dispositif TEN « Territoires engagés pour la nature » ou la formation nationale des élus locaux « Biodiversité et territoires » portée par l'OFB, Régions de France et le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement), il s'agit aussi d'aider les collectivités à développer des projets de reconquête de la biodiversité, pour prendre davantage en compte l'EEDD dans leur politique.</p> <p>L'enjeu est également de contribuer et de faciliter le développement des partenariats sur les territoires.</p>
Orientation
Développer la prise en compte de l'EEDD dans et par les territoires.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le partage d'expériences autour de l'EEDD entre les territoires.• Contribuer à l'intégration de l'EEDD dans les politiques publiques.• Identifier collectivement les enjeux et les actions prioritaires pour contribuer au développement de l'EEDD dans et par les territoires.• Sensibiliser et outiller élus et techniciens des collectivités sur l'EEDD.
Actions à conduire sur la période 2022-2024
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'une démarche de capitalisation pour analyser les pratiques existantes, innovantes et prometteuses d'EEDD inscrites dans les politiques publiques territoriales, éducatives et/ou environnementales. Production d'une synthèse des résultats de la capitalisation.• Favoriser les échanges autour de l'EEDD entre les acteurs sur les territoires : organisation de 3 journées territoriales pour favoriser les échanges entre les acteurs des territoires et valoriser les actions en EEDD menées par les territoires.• Apporter des réponses aux besoins des collectivités formulées suite au webinaire du 14 décembre 2021 et lors de la mise en place de la démarche-action de capitalisation (boîte à outils pour mettre en place l'EEDD dans les collectivités, cahier des charges modèle pour construire un appel à projets en EEDD pour les collectivités...).• Animation du groupe régional des Aires terrestres éducatives (ATE) en lien avec l'OFB qui pilote le dispositif des ATE, sous-groupe de travail au sein de l'OS2 (3 réunions par an, jury pour les demandes de labellisation et d'inscription) et valoriser des ATE existantes.• Prendre en compte les résultats de la capitalisation les besoins exprimés par les participants aux journées territoriales ainsi que les retours des participants au webinaire du 14 décembre 2021 pour construire les programmes d'actions 2023 et 2024.
Productions attendues pour 2022
<ul style="list-style-type: none">• Rapport de synthèse des résultats de la capitalisation des pratiques existantes sur les territoires en EEDD.

- Organisation de 3 journées territoriales d'échanges sur les pratiques en EEDD dans les territoires.
- Accompagnement du déploiement régional du dispositif ATE.
- Organisation de 3 webinaires ATE (présentation dispositif, retours d'expérience).
- Proposition d'une stratégie d'actions pour 2023 et 2024.

Mise en œuvre 2022

1^{er} semestre 2022

- Mise en place de la démarche de capitalisation en lien avec les réseaux territoriaux d'EEDD : 1^{re} réunion du sous-groupe en février, la méthode commencera par la remontée des actions par les porteurs d'actions, élaboration de critères de sélection par le sous-groupe en vue d'une sélection par le sous-groupe de celles qui seront capitalisées (3 par territoire soit 9 actions au total), entretien approfondi des actions sélectionnées, rapport de capitalisation...
- Organisation et co-animation avec l'OFB d'une réunion du groupe ATE en mars.
- Valorisation de projets d'ATE en visio dans la région en mars.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en avril.
- Organisation d'un webinaire pour impulser de nouveaux projets ATE en mai.
- Organisation et co-animation avec l'OFB du jury pour les demandes de labellisation ATE le 9 juin à Lyon.

2^e semestre 2022

- Organisation et co-animation avec l'OFB d'une réunion du groupe de travail en juillet.
- Organisation et co-animation avec l'OFB du jury pour les inscriptions et demandes de financements pour les ATE 2022-2023 en septembre.
- Finalisation de la synthèse sur la démarche de capitalisation des actions fin septembre.
- Organisation de 3 journées territoriales de valorisation de l'EEDD en direction des collectivités, réparties géographiquement à l'échelle de la région ARA sur les territoires de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon.
- Réflexion sur la stratégie d'actions pour 2023 et 2024 en lien avec la démarche de capitalisation. et construction des programmes d'actions 2023 et 2024 et présentation lors de la plénière annuelle.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en décembre pour faire le bilan de l'année.

Moyens pour l'animation par le GRAINE en 2022

Estimation du temps de travail : 87 jours

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes Programme pluriannuel 2022-2024

Fiche action Orientation Stratégique n°3 « Climat-Biodiversité »

Enjeux
Une région, des territoires vulnérables aux conséquences du changement climatique. Une information, une formation, une éducation, une campagne de communication, un accompagnement de la population et des territoires à développer. Une réflexion nécessaire des acteurs éducatifs sur les postures éducatives, les méthodes et les outils.
Orientation
Accompagner les différents publics pour faire face aux risques liés aux changements climatiques : adaptation à leurs effets et atténuation de leurs causes, préservation de la biodiversité et résilience des territoires.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la mise en œuvre d'actions éducatives pour renforcer la prise en compte des enjeux climatiques par la population d'Auvergne-Rhône-Alpes.• Appuyer les acteurs éducatifs dans la mise en œuvre de leurs actions sur le terrain.
Actions à conduire sur la période 2022-2024
<ul style="list-style-type: none">• Etat des lieux des actions éducatives sur les territoires pour voir où se font les actions, favoriser les échanges d'expériences et voir où sont les manques.• Réflexions sur un argumentaire pour favoriser la prise en compte des spécificités des associations d'EEDD dans les appels à projets et dans la mise en œuvre des politiques publiques.• Favoriser le partage entre les acteurs et les amener à découvrir les actions de terrain.• Prendre en compte l'élargissement de l'OS à la culture des risques liés aux changements climatiques et ouvrir le groupe de travail aux acteurs de la culture du risque ; réfléchir aux besoins et articulations entre pratiques pédagogiques.• Prendre en compte les résultats de la démarche de capitalisation mise en place dans l'OS2 « Territoires », les besoins exprimés par les participants aux journées territoriales et l'élargissement à la culture du risque pour construire les programmes d'actions 2023 et 2024.
Productions attendues pour 2022
<ul style="list-style-type: none">• Identification et invitation des acteurs de l'éducation aux risques à rejoindre le GT.• Reformulation de l'objectif du GT pour intégrer les besoins liés à la culture des risques liés aux changements climatiques et articuler les pratiques.• Production d'un document structurant toutes les ressources accumulées en lien avec la thématique du climat et de la biodiversité.• Mise à jour et enrichissement de la carte mentale réalisée en 2020 (territoires, projets autour des risques) et valorisation.• Rédaction d'un argumentaire pour favoriser la prise en compte des spécificités des associations d'EEDD.• Proposition d'une stratégie d'actions pour 2023 et 2024.

Mise en œuvre en 2022

1^{er} semestre 2022

- Enrichissement de la carte mentale sur les initiatives éducatives (indication des territoires de réalisation des actions éducatives) et réflexion sur l'amélioration de la valorisation de cet outil d'ici fin mai.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en mai.
- Organisation de temps d'échanges avec les acteurs de la culture du risque et pour leur présenter l'ERC et le groupe de travail.
- Mise en place d'un document permettant de structurer toutes les ressources accumulées autour de la thématique (postures, freins, leviers, méthodes, outils...).

2^e semestre 2022

- Enrichissement de la carte mentale sur les initiatives éducatives en juillet avec les ressources en lien avec la culture du risque.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en septembre.
- Suite à la démarche de capitalisation, mise à jour de la carte mentale sur les initiatives éducatives en octobre.
- Valorisation de la carte mentale et du document structurant les ressources accumulées lors de la plénière annuelle en novembre, auprès des membres de l'ERC-EEDD et sur le site du GRAINE ARA.
- Réflexion sur la stratégie d'actions pour 2023 et 2024 en lien avec la démarche de capitalisation mise en place dans l'OS2 « Territoires » et construction des programmes d'actions 2023 et 2024 et présentation lors de la plénière annuelle.
- Organisation et animation d'une réunion du groupe de travail en décembre pour faire le bilan de l'année.

Moyens pour l'animation par le GRAINE en 2022

Estimation du temps de travail : 18 jours